

# Prévenir les TMS lors du déplacement des clients



Françoise Bouchard  
fbouchard@asstsas.qc.ca

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, L'ASSTSAS OFFRE LA FORMATION PRÉVENTION DES TMS LORS DU DÉPLACEMENT DES CLIENTS<sup>1</sup>. CETTE FORMATION S'ADRESSE AUX PERSONNES QUI ANALYSENT ET GÈRENT LES RISQUES ASSOCIÉS À CES DÉPLACEMENTS.

Il est difficile de travailler à prévenir les événements accidentels associés aux déplacements des clients si on ne connaît pas les principes de sécurité relatifs à cette tâche. Comment déterminer les mesures correctives efficaces ? Par exemple, la personne responsable de l'enquête et de l'analyse d'un événement accidentel, si elle ne connaît pas les règles de l'art du déplacement sécuritaire peut difficilement constater les écarts par rapport aux normes. Dans ces cas, une recommandation fréquente consiste à effectuer un suivi auprès du travailleur concerné. Comme si seuls sa méthode de travail et un manque de connaissances étaient la cause de l'événement accidentel.

Pour les gestionnaires de soins, cette formation est très pertinente. Ils seront en effet mieux outillés pour cibler les éléments de la situation de travail (les personnes, la tâche, le temps, l'environnement, les équipements et les pratiques organisationnelles) à améliorer afin que

les travailleurs puissent appliquer les PDSB et, ainsi, prévenir les TMS.

De plus, plusieurs actions d'un programme de prévention des TMS ont un effet non négligeable sur la qualité et la sécurité des soins donnés à la clientèle.

Lors d'un déplacement, soignant et client sont en mouvement en même temps. Les risques de blessure sont présents pour les deux. Si un client est blessé lors d'un déplacement, comment définir la qualité des soins dans ces circonstances ?

## Les besoins d'assistance

La formation PDSB divise les besoins d'assistance des clients pour leurs déplacements en trois niveaux : supervision, assistance partielle ou totale (**encadré 1**). Déterminer le niveau d'assistance est la base de l'évaluation pour choisir une stratégie de déplacement sécuritaire pour le client et qui permettra le maintien de ses capacités. Toutefois, ce langage est peu utilisé lors de la transmission d'information aux travailleurs. Souvent, les outils de communication indiquent que le client doit être déplacé par un ou deux intervenants, sans préciser le niveau d'assistance requis.

Comment le travailleur peut-il connaître le niveau d'assistance à fournir ? La terminologie devrait être identique à celle que le travailleur apprend avec les PDSB. Sinon, comment faire le lien entre la formation reçue et ce qui se passe dans son milieu de travail ? Comment se souvenir de ces concepts s'ils ne sont pas utilisés ?

Préciser le niveau d'assistance est essentiel pour la sécurité du soignant et tout autant pour le maintien des capacités du client. Par exemple, s'il n'est pas mentionné que le client doit être déplacé sous supervision, comment procédera le travailleur ? Comme les soignants ont plutôt tendance à éviter de laisser un client faire un effort qui pourrait peut-être ne pas réussir, il est alors probable que le client sera assisté, ou même pris en charge, dans son déplacement.

*Plusieurs actions d'un programme de prévention des TMS ont un effet non négligeable sur la qualité et la sécurité des soins donnés à la clientèle.*

De plus, plusieurs petits équipements augmentent les capacités du client à réaliser seul le déplacement ou diminuent les efforts des soignants. Pour que ces petits équipements soient disponibles, le gestionnaire de soins doit d'abord connaître leur existence et leur utilité.

### Les renseignements du client

Il est très utile de connaître certains renseignements avant d'aider un client à se déplacer. Bien sûr, il n'est pas toujours possible de tout savoir (ex. : client nouvellement admis). Toutefois, plusieurs renseignements connus ne sont pas transmis de façon efficace aux différents intervenants qui assistent le client, par exemple, s'ils sont accessibles seulement au poste infirmier ou sous une forme difficile à transporter. Comment le travailleur, surtout s'il connaît peu le client, peut-il se souvenir de tous les renseignements disponibles ? Lorsqu'il entend la cloche d'appel d'un client qu'il connaît peu ou pas du tout, comment accède-t-il rapidement à l'information pour y répondre ?

Les systèmes de communication sont souvent produits en fonction des intervenants qui travaillent à temps complet le jour, là où la communication informelle est plus facile. Dès que les équipes sont réduites ou que le personnel n'est pas régulier, l'information manque.

## 1. LES NIVEAUX D'ASSISTANCE

**Supervision** : le client n'a que peu ou pas de problèmes physiques, mais il a souvent des problèmes cognitifs. **Il doit être guidé.**

**Assistance partielle** : le client a un problème physique léger ou moyen et, peut-être, des problèmes cognitifs. **Il a besoin d'être assisté.**

**Assistance totale** : le client a un problème physique plus important et, peut-être, des problèmes cognitifs. **Il doit être pris en charge.**

### La vérification spontanée des capacités

Malgré le meilleur système de communication, l'état du client peut se modifier. Une vérification spontanée de ses capacités devrait toujours être effectuée avant de le déplacer. Par exemple, s'il est impossible de capter son attention et d'avoir sa collaboration, faut-il tenter de le déplacer entre deux positions assises ? S'il ne bouge pas ses jambes dans le lit, aura-t-il une mise en charge suffisante pour le déplacement ? S'il ne tient pas assis sur le bord du lit, tiendra-t-il debout ?

Bien qu'enseignée dans les PDSB, cette vérification spontanée des capacités est pourtant loin d'être toujours mise en pratique. Les travailleurs disent ne pas avoir le temps. Est-ce la responsabilité du formateur PDSB de convaincre ses collègues de l'importance de faire ces vérifications ? Ne devrait-il pas plutôt s'agir d'une règle de soins incontournable ?

### Les prises

Dans les PDSB, certains principes concernent plus la santé et la sécurité du travailleur, par exemple ceux reliés à son positionnement. Par contre, les principes de prise mettent souvent en jeu la sécurité du client, principalement s'il s'agit d'une prise directe sur celui-ci.

La qualité de la prise est très importante pour la réussite du déplacement et, évidemment, ne devrait jamais représenter un risque pour la sécurité du client. Le formateur PDSB enseigne les bonnes prises à utiliser et présente celles à bannir (**encadré 2**). Malheureusement, ces prises sont courantes. Au nom de la qualité de soins, elles devraient être interdites.

L'utilisation d'une rallonge améliore la solidité de la prise et diminue les risques de blesser le client. Lors des mobilisations au lit, les rallonges sous forme de piqué ou d'alèse sont souvent privilégiées par les soignants comparativement à la prise directe sur le client. Toutefois, lors du déplacement entre deux positions assises ou pour l'accompagnement à la marche, les rallonges de type ceinture de marche sont peu utilisées par les soignants. Elles sont pourtant plus solides que les membres du client ou ses vêtements. Évidemment, pour que des rallonges soient utilisées, il faut cibler les clients qui en bénéficient, inscrire l'information dans les outils de communication et s'assurer qu'elles sont disponibles au chevet des clients.

*Plusieurs petits équipements augmentent les capacités du client à réaliser seul le déplacement ou diminuent les efforts des soignants.*

## *L'équipe de soins doit procéder à des essais afin de trouver la stratégie qui permet d'obtenir la meilleure collaboration du client.*

### **L'organisation du « prendre soin »**

Puisque le client est le fondement de toute décision, les stratégies de déplacement devraient être individualisées et leur application uniformisée. Les soins devraient être choisis en fonction des capacités du client et non des préférences du soignant. L'équipe de soins doit procéder à des essais afin de trouver la stratégie qui permettra d'obtenir la meilleure collaboration du client. Tous les soignants devront l'utiliser.

Cela nécessite des outils de communication performants qui indiquent les particularités fines du client. Cela signifie aussi un suivi lorsqu'un soignant ne respecte pas la stratégie définie par l'équipe. Plus les stratégies sont claires dans les outils de communication, plus le soignant saura comment procéder de façon sécuritaire et utiliser au maximum les capacités du client.

### **2. PRISES À BANNIR**



**Prise en pince :**  
cause des ecchymoses (bleus) aux poignets et aux chevilles du client.

**Crochet d'épaule :**  
tire sur l'articulation du client.



**Au nom de la qualité de soins, ces deux prises devraient être interdites.**

Il en va de même pour les équipements. Ceux nécessaires à la sécurité du client doivent être disponibles et utilisés. Les verticalisateurs et les ceintures de marche entrent dans cette catégorie. Un système d'information efficace (disponible à proximité) sur les capacités et les particularités du client est également essentiel à sa sécurité.

### **Un cadre de références**

Pour bien encadrer le déplacement sécuritaire, l'établissement devrait préciser plusieurs éléments :

- les critères de sélection et la personne responsable du choix des différents équipements ;
- le mode de communication et la personne à joindre en cas de problème associé aux déplacements ;
- les critères servant à déterminer le nombre d'intervenants pour réaliser un déplacement ;
- la responsabilité de l'inspection et de l'entretien du matériel ;
- les conséquences du non-respect des stratégies prescrites.

Lorsque l'état du client empêche l'utilisation de la stratégie prescrite, le travailleur devra, bien sûr, procéder autrement. Toutefois, il informera rapidement son supérieur immédiat.

### **Un acte de soins**

Comme tout acte de soins, le déplacement d'un client relève de la responsabilité des gestionnaires de soins. S'il n'est pas réalisé selon les règles de l'art ou selon les prescriptions, une intervention est requise. De cette façon, le gestionnaire pourra implanter une culture de prévention dans son service.

Plus les pratiques organisationnelles encadrant le déplacement des clients seront développées et performantes, plus le formateur PDSB pourra se concentrer sur les compétences que les travailleurs doivent acquérir ou consolider, et ce, avec plus de chances de succès.

**Voilà, entre autres, à quoi vous convie la formation Prévention des TMS lors des déplacements de clients, qui est gratuite lorsqu'elle est donnée en établissement. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour en savoir plus ! ■**

### RÉFÉRENCE

1. Pour les détails de la formation, consulter le site Internet ([www.asstsas.qc.ca](http://www.asstsas.qc.ca), rubrique FORMATIONS)